

**Centre d'Aide aux Victimes
d'Actes Criminels Centre-du-Québec
États financiers
au 31 mars 2011**

**Centre d'Aide aux Victimes
d'Actes Criminels Centre-du-Québec
États financiers
au 31 mars 2011**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 12



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
97, avenue Des Tilleuls
Drummondville (Québec) J2C 3S1

Téléphone : 819 477-7977
Télécopieur : 819 477-7799
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons en espèces pour lesquels il n'est pas possible d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant leur exhaustivité. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les produits de dons, l'insuffisance des produits par rapport aux charges, l'actif et les soldes de fonds auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion modifiée en raison de l'impossibilité d'auditer l'exhaustivité des produits de dons en espèces en date du 31 mai 2010.

1

Drummondville
Le 31 mai 2011

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011			2010
	Fonds d'administration	Fonds d'intervention immédiate	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subvention - Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	429 720	57 194		420 480
Dons	14 550			11 240
Contributions pénales Ministère de la Justice	8 220			5 620
Canada	5 000			5 000
Placements carrière été	3 422			3 422
Intérêts	730			342
Autres revenus	467			467
	462 109	57 194	-	519 303
Charges				
Salaires et charges sociales	432 904	50 828		392 869
Charges locatives	20 185			19 052
Fournitures et frais de bureau	13 400	250		14 483
Frais de déplacement et de représentation	5 914	5 239		6 856
Télécommunications	7 736	680		7 940
Frais de formation	4 631			3 678
Assurances	4 159	143		4 071
Honoraires professionnels	3 554			3 076
Projets spéciaux	2 650			4 887
Publicité	2 316	54		924
Taxes et permis	1 747			1 396
Frais bancaires	1 589			1 563
Amortissement des immobilisations			3 247	4 817
	500 785	57 194	3 247	561 226
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(38 676)	-	(3 247)	(27 930)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>Fonds d'administration</u>		Fonds	Fonds	2011	2010
	<u>Affectés à la contribution</u>		<u>d'intervention</u>	<u>d'immobilisations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>pénale</u>	<u>Non affectés</u>	<u>immédiate</u>			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début		95 292		9 991	105 283	133 213
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(38 676)		(3 247)	(41 923)	(27 930)
Affectation d'origine interne	10 000	(10 000)				
Investissements en immobilisations		(5 080)		5 080		
Solde à la fin	10 000	41 536	-	11 824	63 360	105 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(41 923)	(27 930)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	3 247	4 817
Augmentation des apports reportés	54 506	
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>11 072</u>	<u>3 828</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>26 902</u>	<u>(19 285)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôt à terme	(52 564)	(16 987)
Immobilisations	<u>(5 080)</u>	<u>(612)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(57 644)</u>	<u>(17 599)</u>
Diminution de l'encaisse	(30 742)	(36 884)
Encaisse au début	<u>73 819</u>	<u>110 703</u>
Encaisse à la fin	<u>43 077</u>	<u>73 819</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Bilan

au 31 mars 2011

				2011	2010
	Fonds d'administration	Fonds d'intervention immédiate	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Actif à court terme					
Encaisse	43 077			43 077	73 819
Dépôt à terme, 0,75 % (0,05 % en 2010), échéant en avril 2011	107 564			107 564	55 000
Taxes à la consommation à recevoir	3 885			3 885	13 892
Avance au fonds d'administration, sans intérêt		54 506			
Frais payés d'avance	890			890	
	<u>155 416</u>	<u>54 506</u>		<u>155 416</u>	<u>142 711</u>
Immobilisations (note 4)			11 824	11 824	9 991
	<u>155 416</u>	<u>54 506</u>	<u>11 824</u>	<u>167 240</u>	<u>152 702</u>
PASSIF					
Passif à court terme					
Dû au Fonds d'intervention immédiate, sans intérêt	54 506				
Créditeurs (note 5)	49 374			49 374	47 419
Apports reportés (note 6)		54 506		54 506	
	<u>103 880</u>	<u>54 506</u>		<u>103 880</u>	<u>47 419</u>
SOLDES DE FONDS					
Affectés à la contribution pénale	10 000			10 000	
Investis en immobilisations			11 824	11 824	9 991
Non affectés	41 536			41 536	95 292
	<u>51 536</u>		<u>11 824</u>	<u>63 360</u>	<u>105 283</u>
	<u>155 416</u>	<u>54 506</u>	<u>11 824</u>	<u>167 240</u>	<u>152 702</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins de crimes.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

- L'encaisse est classée et le dépôt à terme est désigné dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats incluent les revenus d'intérêts et sont présentées au poste Intérêts.

Lors de sa comptabilisation initiale, le dépôt à terme est désigné par l'organisme comme étant détenu à des fins de transaction parce que l'organisme juge que l'information financière générée par ce classement est plus pertinente pour les prises de décision.

- Les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds d'intervention immédiate regroupe les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités du programme de service d'intervention immédiate, tous les jours, 24 heures sur 24, auprès des victimes d'actes criminels.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Mobilier et agencements, améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	10 007	(3 766)
Frais payés d'avance	(890)	
Créditeurs	<u>1 955</u>	<u>7 594</u>
	<u>11 072</u>	<u>3 828</u>

4 - IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	33 350	22 976	10 374
Équipement informatique	18 907	17 575	1 332
Améliorations locatives	7 494	7 376	118
	<u>59 751</u>	<u>47 927</u>	<u>11 824</u>

	<u>2010</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	29 429	21 440	7 989
Équipement informatique	17 879	15 877	2 002
Améliorations locatives	7 363	7 363	
	<u>54 671</u>	<u>44 680</u>	<u>9 991</u>

5 - CRÉDITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 525	8 243
Salaires et charges sociales à payer	<u>45 849</u>	<u>39 176</u>
	<u>49 374</u>	<u>47 419</u>

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

6 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Subvention - Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>54 506</u>	<u>-</u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

7 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'encaisse et le dépôt à terme sont détenus auprès d'une institution financière reconnue. La direction considère que ces actifs financiers sont à faible risque de perte.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 mai 2013, à déboursier 40 910 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 18 670 \$ en 2012, à 19 050 \$ en 2013 et à 3 190 \$ en 2014.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

9 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité à réaliser sa mission;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme étant ses soldes de fonds.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures et de règles gouvernementales relativement à une subvention, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec les apporteurs de fonds, concernent les apports affectés à des dépenses particulières et exigent le maintien des soldes de fonds non affectés inférieurs à 5 % du montant des dépenses totales de l'exercice précédent. L'organisme n'a pu se conformer à ces exigences pour l'exercice courant. Le montant excédant ce seuil de 5 % viendra diminuer le montant de la subvention de fonctionnement du prochain exercice.